



Saint-Ambroise

Procès verbal Conseil d'établissement École Saint-Ambroise

Mardi 3 juin 2025 à 18 h 30

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (2 minutes)

Le quorum est atteint. Sont présents :

Andréanne Gourd (AG)
Bruno Thibert (BT)
Erick Wenzel (EW)
Francis Archambault (FA)
Geneviève Marleau (GM)
Gaëlle Beauregard (GB)

Marc Raymond (MR)
Marie-Hélène Aubé
(MHA)
Mythlante Lacroix (ML)
Pierre-Luc Beaudoin (PLB)
Pierre-Luc Girard-Lauriaut (PLGL)

2. Désignation du poste de secrétaire (2 minutes)

EW se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)

L'ordre du jour est adopté tel quel

Proposé par BT, secondé par ML

4. Adoption du procès-verbal du CÉ du 13 mai 2025 (5 minutes)

Proposé par AG, secondé par BT

5. Parole au public (20 minutes)

Aucun public

6. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

6.1. Approbation des sorties éducatives (3 minutes)

Changement de date pour les groupes 741-742 pour la sortie au Biodôme, nouvelle date à confirmer.

Changement de date pour le sortie au parc Étienne-Desmarteau au 20 juin pour les T01 et T02.

Il pourrait y avoir un changement de date pour la sortie au parc Jean-Drapeau en raison de la grève à la STM.

Proposé par GB, secondé par BT

6.2. Approbation du budget de la fête de fin d'année (3 minutes)

Francis présente un budget de \$1050.

Proposé par PLB et secondé par GB

6.3. Proposition de dépenses pour les journées de la persévérance scolaire 2026 (5 minutes)

Adoption de la proposition envoyée par courriel par Chloé Banville

Proposé par PLB et secondé par BT

6.4. Résolution pour le transfert du fonds 4 au fonds 9 (2 minutes)

MHA présente les montants qui seront transférés du fonds 4 au fonds 9.

MHA demande de transférer un montant maximum de \$27000. Le montant final sera confirmé à la fin du mois de juin.

MHA présente la résolution 2425-03

L'approbation de la résolution 2425-03 est proposée par PLGL et secondé par BT

6.5. Budget Pro-Format (15 minutes)

MHA présente le budget proforma.

PLB demande si nous pourrions augmenter les frais de base du SDG pour augmenter le budget du SDG ? Cet élément sera discuté au point 6.8.

GB demande quels seront les effets de la diminution du nombre de psychoéducateurs.

MHA explique qu'il y aura de la collaboration de l'équipe pour répondre au besoin du régulier lorsque requis.

L'adoption du budget est proposée par AG et secondé par ML

6.6. Rapport annuel du CÉ (15 minutes)

MHA présente le rapport annuel du CÉ et les modifications qu'elle y a apportées.

Le point est reporté à la fin de la rencontre pour y inclure la Rue école

6.7. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation (15 minutes)

FA présente des modifications dans le plan de lutte. Un nouveau gabarit de plan de lutte préparé par le CSSDM devra être utilisé en 2025-2026. FA présente le plan de lutte dans le format actuel.

Changement:

- Ajout du sondage sur le sentiment de sécurité
- Retrait de la vulnérabilité dans le transport scolaire
- Ajout possible d'une cible chiffrée
- Retrait de certains éléments des moyens retenus
- Un mot a été changé dans le code de vie et il devra être à nouveau modifié en fonction de demandes à venir du ministère de l'éducation.

Concernant l'utilisation du cellulaire et le vouvoiement. Les dates d'implantations ne sont pas encore déterminées.

Discussion concernant le vouvoiement.

ML demande ce qui sera adopté à propos du cellulaire = interdiction complète du cellulaire sur le terrain de l'école. La règle sera intégrée dans le code de vie et communiquée aux parents en début d'année.

Le programme de pompons positifs sera reconduit.

Discussion sur la reconduction de l'utilisation gratuite de Moozoom. L'école ne sait pas encore si la plateforme sera disponible gratuitement. L'école n'est pas certaine si elle pourra conserver la plateforme si elle doit la payer (~\$6000/année).

Ajout d'une note qui est d'inclure le SDG dans le comité de plan de lutte.

Établir une fiche de prévention active pour les élèves qui ont les plus grands défis.

BT demande s'il y aura du support pour les parents? MHA indique que les parents des enfants qui posent les plus grands défis sont intégrés dans la démarche.

FA demande que la résolution 2425-01 qui fut adoptée lors du CÉ de 13 mai soit signés

FA présente la résolution 2425-02

L'adoption de la résolution 2425-02 est proposée par PLGL et secondé par ML

6.8. Règlement du service de garde pour l'année 2025-2026

ML présente les modifications au règlement dont principalement les prix, les collations (3 fois par semaine) et les dates des services

Discussion sur la possible augmentation des frais lors des journées pédagogiques pour financer les TES. Les frais pour les journées régulières de \$9,50 sont imposés. Il est discuté d'augmenter les frais pour les journées pédagogiques à \$13,50 en raison de l'inflation et pour faire un rattrapage puisque ces frais n'ont pas augmenté depuis quelques années.

L'adoption du règlement est proposée par BT et secondé par GM

6.9. Liste des effets scolaires des groupes 741-742 et 751

FA présente les listes qui n'ont pas changé depuis l'année dernière

L'adoption de la liste est proposée par GB et secondé par MR

6.8- 6.10. Comité sécurité: Retour sur la rue école (2 minutes)

PLGL présente certains éléments qui ont marqué la semaine:

- Succès de la rue école
- Bonne participation des parents bénévoles et des autres parents
- Bonne participation des élèves
- Présence des policiers à tous les jours pour bloquer l'entrée sud de la rue et à vélo
- Visite du maire de l'arrondissement
- Très peu d'incidents (probablement en raison de la présence des policiers)

Discussion sur la possibilité de débuter l'activité plus tôt ou de la tenir le soir. Il est peu pratique de le faire le soir et l'achalandage le à 7:45 ne justifie pas de débuter plus tôt.

Discussion concernant la tenue de la rue école en 2025-2026, la ville demande qu'il y ait interdiction de stationnement pour la période de 7:45 à 8:15 ce qui semble compliqué PLGL a des idées de solution à proposer à la ville où la zone de la rue école sera limitée à l'espace devant l'école.

PLGL exprime qu'il trouve que la formule d'une semaine pleine est préférable à cinq

jeudi de suite.

PLGL propose qu'une rue école soit tenue du 8 au 12 septembre et demande l'approbation du CÉ de présenter un projet au conseil d'arrondissement.

Approbation de la demande de PLGL est proposée par AG et secondé par GB.

6.11. Rapport annuel du CÉ

MHA va ajouter un point concernant la tenue de la rue école du 8 au 12 septembre 2025.

L'adoption du rapport annuel du CÉ est proposé par PLB et secondé par AG.

7. Informations

7.1. De la direction

MHA demande si le montant de \$20 par élève provenant de l'OPP qui n'a pas été utilisé peut être reporté à l'année 2025-2026. Il sera compliqué de le faire. Il est plutôt suggéré d'annoncer le montant pour 2025-2026 dès le début de l'année pour laisser aux enseignants le temps de planifier des activités.

PLB propose d'offrir encore en 2025-2026 \$20 par élève et MR seconde

La haie d'honneur pour les élèves de 6ième année aura lieu le 20 juin 2025 plutôt que le 23 juin 2025.

La rencontre de parents pour les deux pavillons aura lieu simultanément le 11 septembre ce qui permettra de tenir l'assemblée générale du CÉ le même soir et ainsi favoriser une plus grande participation des parents.

7.2. Du personnel enseignant

Remerciement pour la belle année au CÉ

7.3. Du service de garde

Aucun

7.4. Du parent représentant au comité de parents

BT nous informe que le Comité de Parents des Écoles de Montréal aimerait qu'on lui soumette une candidature d'un parent dont l'implication bénévole à l'école mérite d'être reconnue.

Les membres suggèrent à l'unanimité de reconnaître l'implication de Chloé Banville.

7.5. De l'OPP

Pique-nique annuel aura lieu cette semaine, le centenaire de l'école sera souligné lors de l'événement.

7.6. De la présidence

Naissance de la fille du président sortant.

8. Levée de l'assemblée

Proposé par PLGL et secondé par BT.

Mariu Hélène Albe'
directrice

Ricarda Beaud
V.P. CÉ.